

LA TÉLÉMATIQUE À L'ÉCOLE, UNE UTOPIE OU UNE RÉALITÉ ?

Compte rendu d'une expérimentation menée dans le département des Hauts de Seine

Claude LOUDENOT

Depuis 1984 a été réalisée dans les Hauts de Seine, sous la responsabilité d'une équipe d'enseignants d'Histoire et de Géographie de l'Ecole Normale d'Instituteurs d'ANTONY, une banque de données bibliographiques en Sciences Sociales. Dans un département récent, possédant des fonds documentaires et d'archives dispersés, la banque de données "ALADIN" répertorie l'ensemble des ressources documentaires des 36 communes du département : archives, fonds des musées locaux, et des bibliothèques, sources nationales telles que l'I.N.S.E.E et l'I.G.N. et les rend accessibles par Minitel ⁽¹⁾.

Le succès rencontré, lors de présentations d'"ALADIN", en formation initiale et continuée nous a conduit à l'idée d'utiliser à des fins pédagogiques, avec des élèves, ce support télématique, d'autant que parallèlement, nous avons été engagé, cette fois dans les cadre de l'Académie de VERSAILLES, à l'occasion de la commémoration du Bicentenaire de la Révolution Française, dans une nouvelle production ⁽²⁾.

Il s'agissait de mettre en place un Journal Télématique qui s'adresserait à tous les enseignants et à toutes les classes de l'Académie. Inauguré en Novembre 1988, ce Journal qui proposait des bibliographies, des Forum, un système de messagerie eut une large audience, fut bien accueilli et largement utilisé.

(1) La Banque de Données "ALADIN" est consultable sur Minitel par le 36-15, code SUNK (le serveur universitaire du SUNIST l'hébergeant) puis ED et ALA. Pour tout renseignement supplémentaire s'adresser à l'E.N.I. des Hts de Seine 96, rue A.PAJEAUD - 92160 ANTONY. Tél : 46-66-21-90.

(2) Cette réalisation est le résultat d'un travail d'équipe, mené sous la conduite de Madame CITERRIO, IPR d'histoire, dans le cadre du groupe de pilotage "Histoire, géographie et informatique" du C.A.R.F.I. de Versailles.

Ce sont ces deux outils qui ont été testés par nos soins dans le cadre d'une recherche-action patronnée par la Direction des Ecoles dans 7 classes de C.M. du Département des Hauts de Seine durant l'année 1988-1989. Nous sommes partis de plusieurs hypothèses :

1ère hypothèse : *Le Minitel est-il conciliable avec l'organisation matérielle des classes telle qu'elle existe aujourd'hui ?*

Au terme de plusieurs mois d'expérimentation nous répondrons oui, à condition qu'il y ait de la part de l'enseignant une gestion très stricte du groupe classe en fonction des locaux disponibles et du matériel dont il dispose. C'est ainsi que les élèves ont travaillé en petits groupes face au Minitel alors que le reste de la classe, soit préparait une interrogation, soit exploitait des résultats déjà recueillis. Par ailleurs, toutes les fois où cela a été possible des TO7 ont pris le relais du Minitel, permettant grâce à une interface de télécommunication, la lecture et l'impression de pages écrans beaucoup plus lisibles.

2ème hypothèse : *L'apprentissage du Minitel et la lecture de la page écran posent-ils des problèmes ?*

Il s'est avéré que tous les enfants ont maîtrisé très vite l'outil qui leur était proposé y compris ceux, et c'était la majorité, qui n'avaient jamais pratiqué le Minitel jusqu'alors. S'il a fallu pour la lecture des pages écrans un apprentissage beaucoup plus long, tout particulièrement en raison des codages des fiches de la B.D.D. ALADIN, l'apport cognitif a été important puisque les enfants ont compris la signification de termes tels que "mots clés", "lieux de dépôt", "cote", etc. Il faut souligner que des visites préalables dans des bibliothèques et aux Archives Départementales les avaient familiarisés avec la réalité que ces mots difficiles recouvrent.

Bien plus, les enseignants ont tous noté un intérêt pour une forme de lecture nouvelle, tout comme l'acquisition d'une autre pratique de l'écrit face à la page écran dans le cadre des messageries où il fallait construire un dialogue en tenant compte des contraintes. Les moins motivés des élèves se sont révélés comme étant parfaitement capables de déchiffrer et de rédiger des messages.

3ème hypothèse : *Y a-t-il par l'intermédiaire des démarches suivies un nouveau rapport au savoir ?*

Il s'est avéré que les interrogations conduites par les élèves, qu'il s'agisse de la BDD départementale ou du Journal Télématique, les

entraînaient à rationaliser leur recherche documentaire. Très vite en effet ils se sont rendus compte qu'il était nécessaire de s'organiser selon un itinéraire rigoureux en fonction d'hypothèses de base clairement définies.

Bien plus, nous avons pu constater qu'ils faisaient l'apprentissage de l'autonomie, le savoir ne leur était plus imposé de façon magistrale, mais ils le construisaient eux-mêmes en fonction de besoins préalablement définis. Face à un ensemble cohérent d'informations sur un sujet précis, ils ont pris conscience de la nécessité de choisir, non pas au hasard parce qu'ils disposaient de tel ou tel document, mais parce qu'il répondait à une hypothèse de départ.

4ème hypothèse : Y a-t-il modification de la pratique des enseignants par rapport aux enfants et transformation de leur comportement par rapport aux détenteurs des documents ?

Au fur et à mesure que le travail avançait, une dynamique nouvelle s'est instaurée. D'abord au sein d'une même classe, où la pratique du travail de groupe, les échanges suscités et le fait que les élèves étaient souvent "acteurs" ont modifié les rapports. Les enseignants ont découvert certains élèves, et ont trouvé finalement, dans l'outil télématique, un nouveau moyen d'évaluation formative. Mais surtout, des liens de classe à classe se sont établis par l'intermédiaire des boîtes à lettres télématiques aussi bien au niveau des maîtres qui les ont utilisées pour échanger des informations, qu'au niveau des enfants qui ont entamé une correspondance en fonction de leur recherche, qui a abouti à des rencontres de classes. De même, l'attitude face aux institutions détentrices de documents, ou aux spécialistes, ("l'expert" du Forum du Journal de la Révolution) a radicalement changé de nature. Les uns et les autres n'ont plus seulement été perçus comme étant les détenteurs privilégiés d'un "savoir" qui leur était exclusif, mais comme des interlocuteurs avec lesquels il était possible de dialoguer. Nous pouvons d'ailleurs constater, les mois ayant passé, que les habitudes prises persistent et qu'il y a tant chez les enseignants que chez les élèves un nouveau "réflexe" documentaire⁽³⁾.

(3) Le rapport complet de la Recherche peut être consulté à l'E.N.I. des Hauts de Seine. Bureau ALADIN. Un film vidéo a été réalisé. Il est consultable au C.A.R.F.I. de Versailles, 3 Bd de LESSEPS. 78000 VERSAILLES.

ET AUJOURD'HUI ?

L'expérience a porté ses fruits. Nous la poursuivons, avec l'accord du Ministère, en en élargissant le champ géographique et les objectifs. Trois des enseignants déjà impliqués, poursuivent, et approfondissent le travail entrepris. Il est intéressant de noter qu'une institutrice ayant eu en CM1 les enfants et les retrouvant en CM2 cette année, entreprend avec eux le transfert des savoirs acquis, puisqu'elle a entrepris de réaliser une mini banque de données bibliographiques recensant tous les fonds de l'école, avec ses élèves. Ce faisant elle opère une transposition qui tend à prouver que les acquis précédents sont transférables ; par exemple ses élèves ont eux même élaboré, en se référant à "Aladin", la fiche de collecte des fonds qui sera utilisée pour la saisie informatique. Dans un tel contexte, une fois l'outil télématique maîtrisé, les enfants ne sont plus seulement des consommateurs, mais ils sont devenus des concepteurs à part entière.

Madame Claude LOUDENOT
Professeur d'Histoire à
l'E.N.I. des Hauts de Seine.